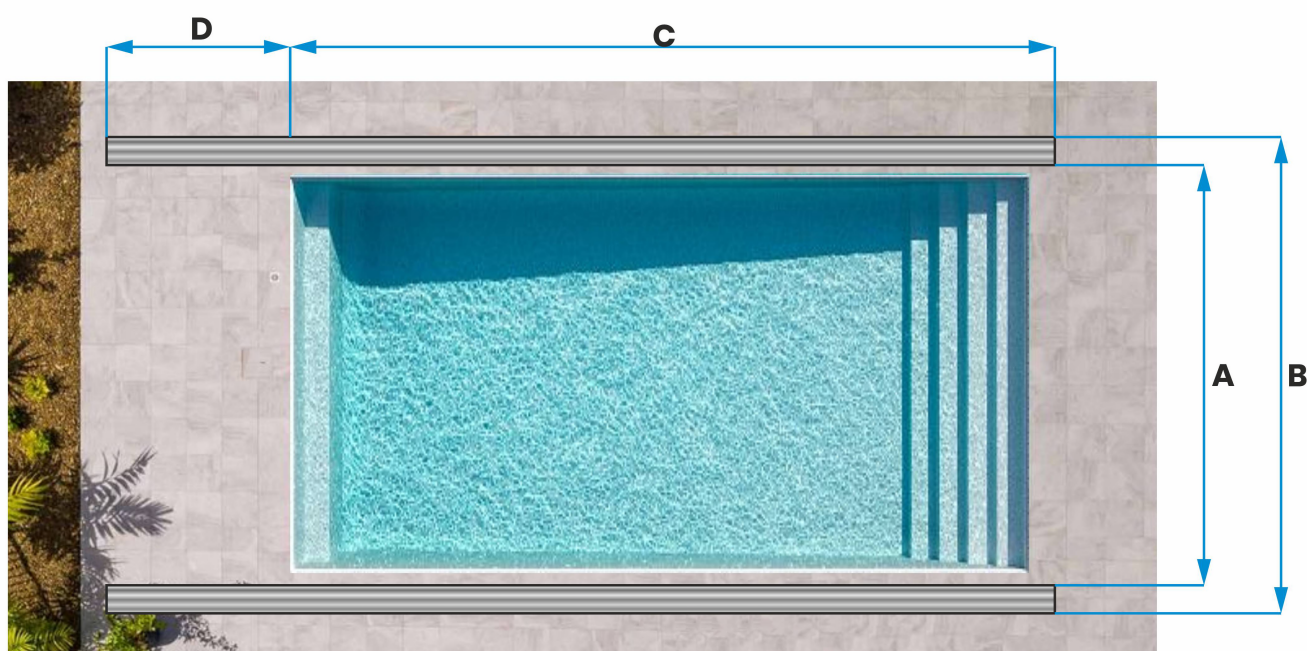




PRÉPARATION DE LA CONSTRUCTION AVANT LA POSE DE L'ABRI DE PISCINE

**Abri de piscine bas DIAMANT
540x340cm, 3 modules**

cm				
Largeur intérieure A	Largeur extérieure B	Longueur de l'abri E	Élévation de la face avant G	Rails derrière la piscine F
340	400	540	7	220



Sur le lieu de pose des rails, une bande de béton (de préférence faire un nivellement) **complètement** horizontale, lisse, d'une épaisseur d'au moins 25 cm, d'une longueur correspondant aux dimensions « **E** » + « **F** » et d'une largeur correspondant à l'écartement « **A** » et « **B** », est réalisée. Dans la plupart des cas, les rails sont posés sur une surface finie (dallage, topstone, bois-plastique, béton matricé, etc.) qui est fermement collée à la « **couche de béton étendue pour les rails de l'abri** ».

Les parties situées sous les faces avant et arrière doivent être dans le même plan horizontal. Les déviations horizontales max. ne peuvent pas être supérieures à l'élévation de la face avant « **G - 2cm** ».